

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE (en remplacement d'une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement numéro 213 modifiant le schéma d'aménagement révisé)

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier, que le Conseil de la MRC de Roussillon a adopté, le 25 juin 2020, le projet de Règlement 213 visant à modifier le schéma d'aménagement révisé.

Le projet de Règlement 213 a pour but de créer une aire d'affectation « Agricole-Commerciale de transit » à même une partie de l'aire d'affectation « Agricole-Dynamique » sur le territoire de la Ville de Saint-Constant.

En vertu de l'Arrêté numéro 2020-033 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020, une consultation écrite aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

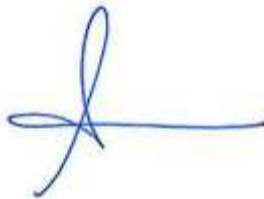
Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement **jusqu'au 13 août 2020 à 14h00** de la manière suivante :

- par la poste, au Service du greffe et des affaires juridiques, 260, rue Saint-Pierre, bureau 200, Saint-Constant (Québec) J5A 2A5
- par courriel à l'adresse : greffe@mrcroussillon.qc.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Le projet de règlement visant à modifier le schéma d'aménagement révisé ainsi que les documents indiquant la nature des modifications que les municipalités locales membres devront entreprendre pour s'y conformer, sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la MRC situé au 260, rue St-Pierre, bureau 200 à Saint-Constant et auprès de chacun des secrétaires-trésoriers ou greffiers des municipalités faisant partie du territoire de la MRC de Roussillon.

Donné à Saint-Constant, ce 29^e jour du juillet 2020.



Gilles Marcoux,
Directeur général et
Secrétaire-trésorier